

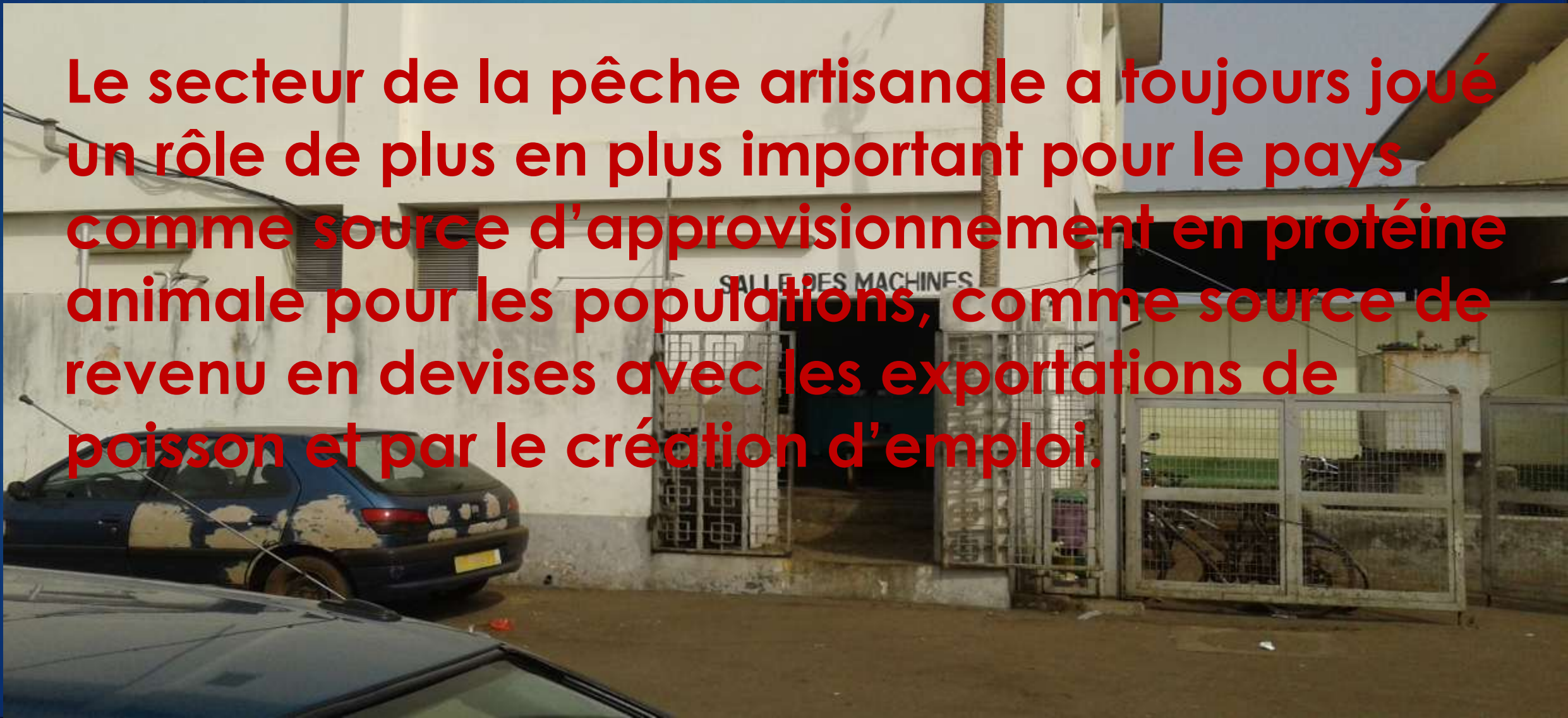
Contribution des PDA à la réalisation du plein potentiel de la pêche artisanale

EXEMPLE DE LA GUINÉE

PRESENTE PAR:
YACOUBA CISSE
PRESIDENT DE LA FENAPAG/AC

Presentation du contexte guinéen

Le secteur de la pêche artisanale a toujours joué un rôle de plus en plus important pour le pays comme source d'approvisionnement en protéine animale pour les populations, comme source de revenu en devises avec les exportations de poisson et par la création d'emploi.



La motorisation des barques à l'échelle nationale a commencé dans les années 70 avec l'aide du Canada et qui s'est poursuivi pendant les années 80 avec le Japon (JICA),

- Augmentation considérable du parc piroguier et de la production halieutique

L'aménagement des infrastructures de soutien à la pêche artisanale avait pris du retard, les débarcadères aménagés n'existaient pas or l'augmentation de la production a fait apparaitre des problèmes:

- pertes énormes des produits après capture,
- stagnation du maintien de la qualité des poissons pêchés et la valorisation des produits par les moyens de distribution

- Déversement par les pêcheurs d'une bonne quantité de leur production en mer ou dans des poubelles, faute de moyens de conservation (chambres froides)
- Le système de fumage rudimentaire et insuffisant
- Conakry, la capitale, ne possédait pas d'installations de débarquements et de distribution adaptées

❖ Mise en place par le Gouvernement d'une stratégie de développement pour l'aménagement des installation de de débarquement et de distribution pour améliorer:

- ◆ La production halieutique
- ◆ La qualité des produits
- ◆ Les moyens de conservation et de transformation
- ◆ la réduction des coûts pour les producteurs et les consommateurs



Cette stratégie a permis l'aménagement des débarcadères de:

- Téminétaye, dans le centre ville de Conakry,
- Dixinn et Bonfi en banlieue,
- Koukoudé et Taboriah dans Boffa à l'intérieur du pays (Nord-Ouest),
- et plus tard Kamsar et Boulbinet furent aménagés



Cas de boubinet: L'exemple le plus remarquable

Avant les années 2000:

- Pas d'infrastructures
- Les quelques 150 barques qui s'y trouvaient se côtoyaient difficilement et ne pouvaient accoster et prendre le départ qu'en marée haute
- Les pêcheurs étaient obligés de se rendre à Kénien ou dans les sociétés privées de la place pour se procurer de la glace nécessaire à la conservation du poisson en mer
- le débarquement se faisait sur le quai à même le sol dans les conditions hygiéniques peu recommandables
- Coûts supplémentaires générés pour le transport et l'acquisition

Après l'aménagement en 2000 grâce à la coopération financière non remboursable du Japon

Il est le seul port du pays à être équipé d'un ponton de - débarquement;

- des entrepôts frigorifiques,
- fabriques de glace,
- deux hangars de fumage de 25 fours améliorés chacun,
- un hall de vente de poisson,
- des toilettes,
- des magasins de stockage des intrants de pêche.

Toutes les facilités qu'offrent désormais le port aux usagers tel l'accostage facile en toute saison, à toutes les heures de la journée et à toute marée avec les conditions sanitaires améliorées ont contribué à une forte augmentation de ses utilisateurs : embarcations de pêche, pêcheurs, mareyeuses, détaillants et fumeuses.

Boulbinet fut le seul port accrédité pour le débarquement du poisson destiné à l'exportation vers l'union Européenne donc toutes les embarcations qui pêchent les espèces nobles (carpes rouges, dorades, capitaines, etc...) furent obligés de transférer à Boulbinet ou y venir pour les opérations de débarquement

Du coup, le Port est devenu exigu ne pouvant plus répondre face aux besoins sans cesse croissant suite à la multiplication des embarcations et des utilisateurs des infrastructures portuaires.

un nouveau projet fut élaboré par le gouvernement guinéen toujours grâce à la coopération avec le Japon pour l'extension du port en espace et en infrastructures

- 24 autres magasins furent construits soit au total 48 ;
- 70 boutiques pour les achats d'intrants de pêche sur place
- 2 autres hangars de fumage portant le nombre à 4
- 1 abri-bois ;
- 1 salle de prétraitement (écaillage, éviscération du poisson) ;
- 1 autre fabrique de glace de 10 t jour soit au total 20t
- 1 deuxième ponton permettant à deux véhicules de faire des livraisons de poisson frais ou fumé vers les marchés ;
- 1 hall de vente de poisson frais équipé d'étales de bonnes conditions d'hygiéniques ;
- 2 bâtiments abritant des toilettes et douches ;
- 1 aire de réparation et construction des barques (atelier de menuiserie) ;
- 1 atelier mécanique doté d'outils performants pour la maintenance et réparation des moteurs hors-bords.



Boulbinet reçoit la visite de plus de 2 000 personnes par jour (usagers, clients, livreurs, etc...).

Un pool économique international : les ressortissants de tous les pays côtiers limitrophes de la Guinée (Sénégal, Sierra Léone, Liberia, mais aussi le Ghana) se côtoient à Boulbinet.

Le seul problème actuellement est l'insalubrité : Boulbinet est envahi, tous les espaces vitaux sont occupés et chaque individu présent produit des ordures.

Il a fallu que les autorités notamment le Comité de Cogestion demande une assistance matériel et financière à l'ADEPA et le démarrage des travaux de nettoyage a eu lieu le samedi 25 Mars 2017.



A titre de coopération Sud-Sud

le Royaume du Maroc, en plus de la rénovation du Palais Mohamed V de Conakry, est entrain de réaliser deux (2) points de débarquement aménagés à Téminétaye et Bonfi respectivement en plein centre ville et en banlieue.

C'est pourquoi, nous profitons de cette rencontre pour adresser nos sincères remerciements et notre profonde gratitude à sa Majesté le Roi Mohamed VI, à son Gouvernement et au Peuple marocain tout entier.

Par ma voix, qu'ils reçoivent ici l'expression de la reconnaissance des communautés de pêcheurs artisans et activités connexes de Guinée.

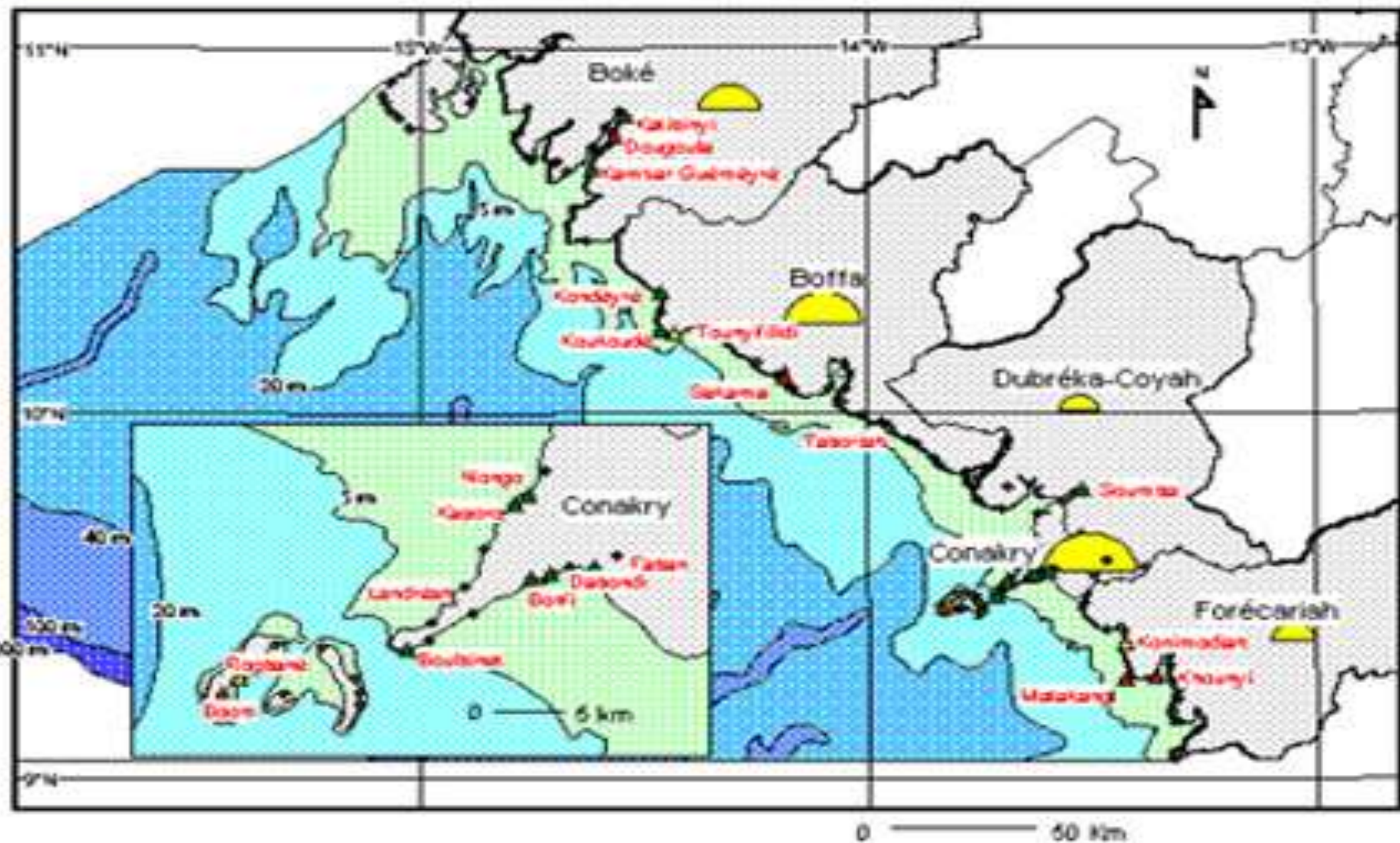
Ces outils qui sont des bijoux viennent s'ajouter aux infrastructures de soutien à la pêche artisanale pour son épanouissement et son développement sans cesse croissant.

IMPORTANCE DES PDA

En guinée, sept (7) débarcadères seulement sont aménagés sur 234 que compte le littoral .

Ce sont:

- Boulbinet;
- Téminétaye,
- Bonfi
- Dixinn
- Taboriah
- Kamsar
- Koukoudé



Indice d'enclavement
- ports enclavés -

▲ enclavement nul

▲ enclavement moyen

▲ enclavement fort

- autres ports -

● enclavement nul

● enclavement moyen

● enclavement fort

Par piragone de 1990

par préfectures

000

400

90

ces sept renferment la plus forte concentration d'acteurs de la pêche par rapport à la très large majorité restante.

- Ils fournissent les 2/3 du volume de débarquement,
- affichent une croissance économique très forte, d'autres activités génératrices de revenu sont venues se greffer aux activités de pêche (commerce, restauration, prestations de services de tout genre).
- Bref des milliers d'emplois pour les jeunes hommes et femmes.
- Le niveau de vie des pêcheurs a augmenté et beaucoup d'entre eux ont eu leur propre armement et ont un toit pour leur s familles
- les pertes après capture ont considérablement diminué

Les pêcheurs des débarcadères non aménagés ont en partie déménagé dans les PDA ou alors ils viennent y débarquer leur production pour tirer le meilleur profit et s'approvisionner en glace, en intrants de pêche etc...

En somme, quotidiennement au moins 20 000 personnes travaillent dans ces PDA. Les opérateurs économiques asiatiques (chinois, coréens, etc...) sont venus s'y installer pour l'achat du poisson destinés aux marchés asiatiques (saules, otholite, capitaine) qui est un marché porteur mais qui ne s'étend pas sur toutes les espèces.

Les PDA en images

► PDA de Boulbinet







► PDA de Téminétaye en construction par le Maroc



► PDA de Bonfi en construction par le Maroc





Je vous remercie

